



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

L'an 2023, le 9 Juin à 19:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 31/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2023.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. MENEAU Gilles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

Excusés ayant donné procuration : M. SINIC André à M. FAZILLEAU Philippe, M. BERTRAND Charles à M. SEVIN Jean-Louis

Secrétaire de séance : Mme GUILLET Martine

D2023_15 – Panneaux de signalisation

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'installer des panneaux de signalisation à certains endroits de la commune afin de limiter le tonnage des véhicules et de préciser les voies sans issues.

En conséquence, plusieurs entreprises ont été contactées pour estimer le coût de cet achat.

A cet effet, il présente les devis :

- de l'entreprise Direct Singalétique 1 738,88 € HT
- de l'entreprise Signaux Girod 613,48 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Signaux Girod qui s'élève à 613,48 € HT, mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faible population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/06/2023
Le Maire,
M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,
Mme GUILLET Martine